

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTRÉAL, VENDREDI, 9 OCTOBRE 1848.

No. 71

LES DRUSES ET LES MARONITES. RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES SUR LEURS MŒURS POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

Les graves et malheureux événements qui ont causé tant de désastres dans la Syrie et le Mont-Liban, seront lire avec intérêt les extraits suivans de la correspondance d'un pieux missionnaire qui a visité ce pays et qui les adresse à l'un de ses confrères de France :

Alexandrie, le 26 avril 1845.

Monsieur et cher Confrère,

Avant d'accomplir ma promesse et de satisfaire au désir que vous m'avez manifesté de connaître quelques particularités sur la nation Druse, j'ai beaucoup hésité, incertain du parti que je devais prendre. Il ne s'agit de rien moins que de dévoiler un système de religion que je crois ignoré de tout le monde, et qui sans doute l'aurait été longtems encore sans l'heureuse circonstance qui m'a mis à même de le connaître. Les livres qui sont tombés entre mes mains sentent encore la fumée du milieu de laquelle ils ont été retirés. Pour obvier à l'inconvénient de vous ennuyer par de longs détails, je me bornerai à vous tracer un léger précis de mes notes.

Je vous donnerai donc une idée des Druses comme société politique et comme société religieuse, mais seulement une idée, laquelle, dans sa précision, ne reposera sur aucune hypothèse.

Cette nation est une secte à part parmi les nombreuses sectes de l'Asie ; elle n'est point une branche détachée du mahométisme, comme celle de Métoualis, ou celle des Ansariés ; elle n'appartient pas davantage aux Juifs, aux chrétiens, aux Arabes : sa religion est unique parmi toutes les religions existantes ; on ne peut la trouver de ressemblance qu'avec quelques sectes des anciens philosophes.

Les Druses ne forment pas plus de trente mille âmes (1) ; ils habitent la partie la plus méridionale de la chaîne du Liban. Dans un tiers des localités, ils sont mêlés aux chrétiens Maronites. Ceux-ci occupent le reste du Mont-Liban. Il semble qu'il devrait se trouver une grande conformité de mœurs et d'habitudes parmi les deux sociétés, au moins parmi les rochers et les précipices ils doivent trouver des fortifications toutes prêtes contre les insultes de leurs ennemis. C'est là que les chrétiens fidèles à leur foi s'étaient réunis de tous les points de la Syrie, et luttoient depuis longtems avec avantage contre la puissance des Sarrasins.

L'histoire ne nous apprend pas si les chrétiens virent sans chagrin l'apparition de ces nouveaux hôtes ; il est à croire que leur admission ne fut pas soudaine, et que leur premier asile furent les montagnes du Horan, séparés du Liban par une grande plaine ; ce qui l'atteste, c'est qu'ils y possèdent encore un bon nombre de villages, et que c'est là qu'ils se retirent toutes les fois qu'ils sont battus dans le Liban. Ce n'est que vers la fin du XVe. siècle qu'ils étendirent leurs possessions jusqu'au milieu du pays maronite. Avant cette époque les deux sociétés vivaient séparées, indépendantes, elles ne reconnaissaient point l'autorité musulmane ; la forme de leur gouvernement tenait de l'anarchie et de la théocratie ; de l'anarchie, en ce qu'ils n'avaient pas un chef principal, et que l'autorité reposait sur autant de têtes qu'il y avait de cheiks ou seigneurs ; de la théocratie, en ce sens que les dogmes et la morale de leur religion leur tenaient lieu de lois, et que les prêtres chez les Maronites, et les docteurs chez les Druses avaient une grande part au gouvernement.

Vers la fin du XVIe. siècle, l'empereur Amurât III entreprit de réduire les deux peuples sous sa domination. Il y réussit ; mais pour ne pas s'exposer à de continuelles guerres dans des montagnes de si difficile accès, il laissa aux deux nations une partie de leur indépendance, tout en y établissant un gouverneur-général avec le titre de prince, lequel devoit jouir de tous les

(1) Il est difficile de connaître au juste le chiffre de la population Druse. Je sais qu'il y a des personnes qui la font monter à cinquante ou soixante mille âmes ; mais ce chiffre me paraît exagéré. Il y a un moyen de connaître le chiffre, sinon exact du moins approximatif, des Druses, c'est d'en juger par le nombre de leurs soldats. Chez eux, dans les grands dangers, tout homme est soldat depuis quinze ou seize ans jusqu'à l'âge le plus décrépité. Or, ils n'ont jamais pu mettre sous les armes plus de dix mille hommes ; dans la dernière guerre, ils n'en avaient que six mille ; ce qui ne suppose pas plus de trente mille âmes.

privileges d'un souverain, à la seule condition, comme vassal de l'empire, de payer à la Porte une redevance annuelle ; cette principalité et cette redevance ont subsisté jusqu'à nos jours. Le prince, d'abord musulman, fut ensuite pris parmi les Druses, car le fameux Fakar-Eddin, qui vivait dans le XVIIe. siècle, était Druse. Ce fut lui qui donna à sa nation une grande importance. Habile politique et guerrier intrépide, il rendit son pouvoir despotique, et crut un instant avoir assuré un trône à sa famille. Sans le protectorat de la France, les Maronites se seraient alors trouvés fortement vexés. Mais l'émir, pour ne pas se mettre à dos Louis XIV, ménagea les Maronites, prit même des ministres et des écrivains de leur nation. Son exemple fut suivi par ses successeurs ; c'est ainsi que l'émir Jouseph, qui a précédé l'émir Béchir, prit un Maronite pour son premier ministre, et fit accorder une agence consulaire de France à la famille de son ministre à Beyrouth. Ainsi il se conciliait l'affection des Maronites, et paralysait l'action du gouvernement protecteur.

Mais, sur la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, quelques familles princières, la plupart mahométanes, qui aspiraient à la souveraineté, embrasèrent le christianisme et se firent Maronites. Leur foi fut d'abord suspecte, mais on s'aperçut bientôt que la grâce avait redressé une intention peut-être peu droite dans son principe. De ce nombre était la famille Schahab, dont un des membres parvint bientôt à la souveraineté. C'est ainsi que les Maronites, depuis une quarantaine d'années, jouissaient de l'avantage d'être soumis à un prince chrétien de leur nation. L'émir Béchir fut entraîné dans la chute du gouvernement égyptien. Deux princes chrétiens ont été créés depuis cette époque, mais sans indépendance, sans pouvoir ; enfin le gouvernement ne se voyant pas encore assez fort pour réduire tous les chrétiens sous la domination druse, voulut réaliser au moins une partie de ses desirs. Il créa, en 1843, deux princes, un maronite et l'autre druse ; il metait sous la juridiction de celui-ci environ trente mille chrétiens, ce qui doublait les forces des Druses et diminuait d'autant celles des Maronites. C'est-là le sujet de la dernière guerre.

C'est assez vous entretenir des Druses comme corps politique ; il est tems que je vous dise quelque chose de leur religion.

Les Druses sont idolâtres en tant qu'ils rendent à certaines créatures les honneurs divins ; cependant ils n'adorent pas les idoles, comme on l'avait cru jusqu'ici ; ils rendent, il est vrai, de certains honneurs à une espèce d'effigie représentant un veau, mais cette image n'est qu'une représentation symbolique, à laquelle ils ne rendent pas les honneurs divins. C'est une de ces nombreuses observances superstitieuses, si communes parmi les infidèles, et dont ils ne peuvent peut-être pas eux-mêmes se rendre raison. Ils reconnaissent l'unité d'un Dieu éternel, tout puissant, immuable, créateur de toutes choses, mais ils croient qu'après la création il ne s'occupe plus de ses créatures ; que pour jouir de son bonheur éternel, il a rendu certains êtres participants de sa divinité, et qu'il se repose sur eux du gouvernement du monde. Si vous voulez avoir une idée exacte de leur croyance sur l'unité de Dieu, vous n'avez qu'à lire les lignes suivantes que je traduis textuellement de leur ouvrage intitulé : *Kecheh-el-Makayek* ou *Manifestation des Vérités* : "Le vénérable unique, c'est le Très-Haut ; il n'y a d'un que lui, comme a dit l'auguste seigneur Daher ; c'est-à-dire que l'essence est unique et incomparable, parce qu'il existe essentiellement.... Toute la nature est remplie de lui ; il n'est point de tems qui échappe à sa présence, ni de lieu à sa lumière... Il est tout-puissant ; il n'y a de puissant que lui... Il est immuable, et s'il échappe à la vue, il ne change pas pour cela de place. Il est unique par essence, et ceux qui pratiquent sa religion s'appellent les uniques. Voilà pourquoi nous portons justement le nom de *Metouahedin*," c'est-à-dire les uniques, ou séparés de toutes les autres sectes.

Pour expliquer l'origine du bien et du mal, ils attribuent à Dieu la création de deux esprits opposés : celui de la lumière et celui des ténèbres ; la création de l'homme se fit précisément dans l'intervalle qui sépare ces deux esprits ; or, toutes les créatures douées d'intelligence furent créées à la fois et sortirent de la substance des deux esprits, recevant une égale portion de lumière et de ténèbres.

Ils devinèrent la raison, comme la première et la plus noble substance même du Très-Haut ; ils lui donnent les éloges les plus pompeux, l'invoquent continuellement et lui offrent des vœux. Ils associent à la raison l'âme du monde, qui est le principe du mouvement et de la végétation. Cette âme du monde trouva le principe de son être dans la raison qui lui donna l'existence

en réfléchissant sur elle-même. Le principe du mal ou l'esprit des ténèbres trouva dans lui-même le genre d'un autre esprit qui est l'esprit des *bas-lieux* ou des lieux infernaux. Ainsi voilà le système des deux principes bien établi.

Par une conséquence nécessaire ils sont *fatalistes* ; ils restreignent cependant la fatalité dans de certaines bornes, ils laissent à l'homme la faculté de mériter, ils admettent les œuvres de pénitence comme efficaces, soit pour régler les passions de l'homme, soit pour mériter des récompenses.

Quant à la vie future, ils croient à ses peines et à ses récompenses, mais elle ne doit avoir lieu, selon eux, qu'à la fin des temps ; pour être conséquens, ils ont dû admettre la *métémpsychose* ou la migration des âmes. Ainsi, selon leur système, depuis la première création, aucune création nouvelle n'a été faite, l'apparition d'une nouvelle créature n'est autre chose qu'un changement de forme qui s'est opéré en elle. La principale récompense de l'homme vertueux est d'animer, après sa mort, un corps noble avec de belles qualités, de porter un nom fameux, des titres honorables. Le méchant au contraire devra se voir logé, après sa mort, dans un corps ignoble, voir même dans celui d'un animal.

On est étonné, en lisant les ouvrages des Druses, de les voir traiter les saints personnages de l'ancien Testament, Notre-Seigneur lui-même, avec autant de respect et de vénération que s'ils parlaient de leurs prophètes, ou même de *Hakem*, leur divinité incarnée, en science ou en valeur. Ce qui les désole aujourd'hui, c'est de ne savoir où il se trouve ; ils l'attendent avec plus d'impatience que les Juifs n'attendent la venue du Messie. Lorsqu'ils eurent connaissance des exploits de Napoléon, ils se crurent à la veille du jour heureux où il leur serait donné de voir leur Seigneur, et il n'est pas douteux que s'il n'eût échoué devant Acre, il eût bientôt vu tous les Druses venir en foule se prosterner à ses pieds.

Les grands disent des sottises, on les admire ; les pauvres disent des choses sensées, et l'on s'en moque. GLERENBEL.

BULLETIN.

Suite des nouvelles du Great Western.—Dr. Caldwell.—Projet pour Madagascar.—Colonne Médicis.—Avant-garde des Jésuites.—Typhus à Venise.—Tremblement de terre à Licourne.—Découverte d'un manuscrit.—Lindsay, évêque anglican.

M. Scott, frère du fameux traducteur de la bible, a fait banqueroute à l'Eglise anglicane pour entrer dans l'Eglise catholique.

On dit encore que l'Angleterre se propose d'envoyer un chargé d'affaires à Rome.

Un évêque catholique a été massacré par les Natures à la Nouvelle-Zélande.

Le major J. Ferrier, esq., ex-maire de Montréal, est arrivé dans le *Great Western*.

On dit qu'il doit s'établir à Londres une compagnie, avec un capital de £200,000, pour donner aux pauvres du pain à deux sols la livre.

En Irlande, la scission continue entre O'Connell et O'Brien, c'est-à-dire, entre la Vieille et la Jeune Irlande.

En Espagne, les cortès ont été convoqués et siègent depuis le 14 septembre. Le mariage de la reine Isabelle II avec son cousin l'infant don Francisco d'Assise a du avoir lieu à Madrid le 24 septembre, et non le 10 octobre comme on le disait auparavant. Le duc de Montpensier éprouve quelques oppositions à son mariage avec la sœur de la Reine ; cependant les deux alliances auront lieu simultanément. La Reine aura 16 ans le 10 octobre, et sa sœur a 14 ans 8 mois — Don Carlos s'est enfui de sa prison.

En Suède, le 26 août, il y a eu un incendie dans les mines d'argent de Sala ; la perte est estimée à 3,000,000 de francs, 2,000 hommes se trouvent sans emploi.

En Afrique, Abd-el-Kader a réuni 10,000 Maures, et s'est emparé de Taza.

En Turquie, on a essayé d'assassiner le plénipotentiaire perse.

Un ouvrier dans les ruines de Pompéi a trouvé un squelette dans une maison ; et auprès, trente-six pièces d'argent et deux d'or.

On rapporte que deux cent quatrevingt-six soldats, galliciens prisonniers, se sont échappés, au triste sort qui les attendait, d'une manière assez romanesque. Une jeune gallicienne qui voyait enmener son futur dans le vaisseau qui devait le transporter à la Havanne, s'habilla en soldat, et se joignit à l'équipage ; quand le vaisseau fut en

mer, elle mit la première la main sur le capitaine, le fit prisonnier, et se déclara capitaine des proscrits, qui ne la connaissant pas, s'imaginèrent que c'était un homme d'un caractère entreprenant ; ils se soumirent à son commandement ; et c'est ainsi qu'une fille, qui n'était jamais sortie de son village, arracha à un dur esclavage près de trois cents condamnés.

—Nous sommes dans le règne des merveilles et des prodiges, et les docteurs ne veulent pas être en arrière de leur siècle ; on parle entre autres d'un célèbre médecin du nom de Caldwell, qui fait les cures les plus surprenantes. Ce sont les sourds, les muets et les aveugles qui rentrent dans son département. Nous traduisons en substance le fait suivant que nous a communiqué un ami.

Léocadie Pavencher, née aux Trois-Rivières, âgée de quinze ans, était sourde et muette de naissance, elle vint à Montréal avec un oncle, où elle demeure depuis quelques années ; elle était habituellement chagrine et insouciante à cause de sa situation ; elle n'avait jamais distingué la valeur des sons ni des mots ; elle ne pouvait tout au plus qu'entendre le bruit des voitures qui passaient sur le pavé ; elle n'avait jamais pu articuler un son. Cependant depuis deux ou trois ans, elle s'était formé une idée des mots, et quand elle était pressée, elle essayait de parler ; mais ni sa mère, ni sa sœur n'ont jamais pu comprendre une seule de ses paroles ; cependant, gagnée par la bonté et les soins prévenans de son oncle, elle devint plus familière et plus libre avec lui qu'avec aucun autre ; elle fut conduite le 12 septembre par cet oncle bien-aimé chez le Dr. Caldwell, elle avait une contenance presque idiote et peu intéressante ; après quelques examens préliminaires, le lendemain le Dr. Caldwell assisté du Dr. Baller lui ota deux grandes glandes squirrheuses, l'une au-dessous et l'autre derrière le palais ; ces excroissances boucheaient presque entièrement le passage de la gorge ; aussitôt que l'opération fut faite la malade put entendre distinctement le timbre d'une montre qu'on lui présentait, et qu'elle tenait dans ses mains avec des transports de surprise. Elle répétait facilement les sons ou paroles qu'elle entendait. Depuis ce temps elle apprend avec promptitude la valeur des mots ; et conçoit déjà la différence de l'anglais d'avec le français, ce qu'elle a connu en comparant le parler de son oncle avec celui du Docteur ; ce qui lui causa beaucoup de surprise dans les premiers temps, mais ce n'est pas tout ; son caractère paraît tout changé, elle n'est plus triste ni misanthrope, au contraire elle est gaie et paraît très spirituelle ; elle n'avait jamais ri, et maintenant la moindre chose la provoque au ris. Sa santé s'est aussi très améliorée, ses joues pâles et attristées, ont pris un incarnat brillant qui annonce la joie et le contentement. On parle d'autres cures aussi surprenantes du même docteur ; plusieurs personnes sont entre ses mains, et espèrent en obtenir, sinon une parfaite guérison, au moins un grand soulagement, par le mieux que l'on remarque déjà en elles. Nous pouvons assurer au Dr. Caldwell que s'il continue ses guérisons surprenantes et merveilleuses, qu'il ne manquera pas de pratiques, car il y a peu de sourds et de muets qui ne soupirent après l'ouïe et la parole. Son office est rue Graig, No. 99.

—On écrit de Paris au *Courrier du Havre* que le projet d'expédition contre Madagascar est repris. On nous assure même que déjà divers établissements de commerce du Havre, avec lesquelles le gouvernement est habitué à traiter, ont été avisés de se tenir prêts pour des fournitures et des transports à faire dans ces parages.

—La fameuse colonne Médicis, de la Halle-aux-Biés, vient d'être restaurée de haut en bas, moins la place où se trouve un cadran solaire très détérioré par le temps.

Ce cadran, construit par Pingré, chanoine de Ste. Geneviève et membre de l'Académie des sciences, est un chef-d'œuvre, vu qu'il est fait sur un corps cylindrique au lieu d'être plane. On délibère sur la question de savoir s'il doit être restauré ou démolir.

—La commune de Nufels (canton de Glaris) avait pris dernièrement la résolution de bâtir un hôpital qui devait être desservi par des Sœurs de la Miséricorde. Ce projet a été soumis à l'approbation de l'autorité supérieure ; le Conseil d'Etat a trouvé que les Sœurs de la Miséricorde seraient un *avant-garde des Jésuites* et menaceraient l'Etat

une ruine inévitable. En conséquence, il a renvoyé le projet à l'examen d'une commission. Deux pauvres Sœurs de la Miséricorde qui menacent l'Etat d'une ruine inévitable ! O libéralisme !

— On écrit de Venise, le 20 août 1846 : « Depuis quelque tems, des bruits sinistres couraient sur l'état de la santé publique, à Milan. Ces bruits ont pris de la consistance, et sont confirmés aujourd'hui de la manière la plus certaine par des correspondances que j'ai sous les yeux. Le typhus fait des ravages terribles dans cette ville, où il a pris un caractère épidémique incontestable. Le chiffre de 80, indiquant, il y a quelques jours, le nombre des cas dans une seule journée, a été dépassé de beaucoup, et s'est élevé, assure-t-on, jusqu'à cent cinquante.

— On écrit de Livourne, en date du 22 août :

« Depuis hier, les secousses ont complètement cessé. La population se remet peu à peu de son épouvante. Les rapports arrivés, de tous les points où le tremblement avait occasionné des sinistres, portent le nombre des morts à soixante-dix et celui des blessés à cent quatre-vingt. Par suite de l'éroulement ou de l'ébranlement des maisons qui les rend inhabitables, plus de 4,000 personnes se trouvent sans abri.

« Des souscriptions sont ouvertes dans les principales villes pour venir en aide aux victimes de ce sinistre. Le grand-duc vient d'arriver ici, venant de Pise, où il était allé pour visiter les blessés transférés dans les hôpitaux de cette ville. »

— On vient de découvrir, dans la bibliothèque de l'ancien monastère de Fitero, dans la Navarre espagnole, parmi plusieurs manuscrits curieux, un cahier en parchemin, de 142 pages, avec enluminures, ornemens gothiques et sceaux en plomb, qui contient un poème en cent-chants, en langue provençale du treizième siècle. Le sujet de ce poème est la lutte qui s'engagea entre les habitans de Pampelune et le gouverneur français Eustache de Bellemare, nommé par la reine Blanche pour administrer la Navarre pendant la minorité de la princesse Jeanne, sa fille. Ce précieux manuscrit a été déposé à la bibliothèque de Pampelune.

— On apprend de Dublin la mort du docteur Lindsay, évêque anglican de Kildare. Cet évêché, situé dans une contrée entièrement catholique, et où par conséquent il était inutile, produisait à son titulaire un revenu de 6,000 liv. sterl. (150,000 fr.), extorquées, sous formes de dîmes et de redevances de toute espèce, à la famélique population de son prétendu diocèse. Cet évêché est du nombre de ceux dont un récent bill parlementaire a ordonné la suppression ; mais le docteur Lindsay ayant occupé ce siège pendant quarante-deux ans, il en résulte que le revenu de cette sinécure a appauvri l'Irlande de 6,300,000 fr.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Pie IX et Rossini.— Rossini vient de composer un nouveau chœur pour célébrer la généreuse clémence du pontife. Ce chœur a été chanté avec enthousiasme par tous les Polonais sur les places et dans les rues de la ville. La musique est digne de la haute réputation de l'illustre maître.

— Une dépêche officielle adressée au corps diplomatique, aux nonces apostoliques près des cours étrangères, ainsi qu'aux légats et délégués des provinces, a annoncé la nomination de S. E. le cardinal Gizzi en qualité de secrétaire d'Etat. S. E. a reçu les félicitations du corps diplomatique, et a pris la signature le 1er août.

— De nouvelles députations se sont rendues à Rome pour déposer aux pieds du pape Pie IX l'hommage du respectueux dévouement des villes qui les avaient investies de cette mission si précieuse. Le nouveau chef de l'Eglise les a reçues avec une bonté vraiment touchante ; à l'expression de leur sentimens d'allégresse, de fidélité et de vénération, il a fait des réponses qui ont pénétré tous les cœurs.

Il en est de même dans les audiences que Sa Sainteté accorde fréquemment. Les sujets des états pontificaux sont heureux du souverain bien-aimé que le ciel a placé à leur tête, et qui ne cesse de répondre à leurs desirs, de justifier leurs espérances.

On cite de nouveaux exemples. Nous avons dit qu'une souscription avait été ouverte en faveur des amnésés dénués de moyens d'existence. Déjà de nombreuses sommes avaient été recueillies, lorsque le pape fit venir Mgr. Marini, gouverneur de Rome, et lui demanda avec inquiétude quel était l'objet de cette souscription. Le gouverneur répondit qu'il supposait aux souscripteurs un but politique dangereux ; mais il ne voulut pas donner d'avis. Le Saint-Père répondit qu'il aviserait. Mgr. Marini revient peu

après. « J'ai pris mon parti, lui dit le pape ; donnez-moi la liste. » Puis il signa 100 scudi pour la famille Mastai, 16 pour Mgr. Marini, et ordonna de faire circuler la liste dans les principales maisons de Rome.

D'autres traits de sensibilité et de délicatesse achèvent de gagner tous les cœurs à Pie IX, qui élifie tout le monde par sa piété et la modestie de ses habitudes. Entre autres réformes qu'il a faites dans sa maison, on cite celle de sa table. « Quand j'étais évêque, a-t-il dit à son major-dome, je dépensais un écu par jour ; lorsque je fus fait cardinal, je dépensais un écu et demi : maintenant que je suis pape, vous ne dépenserez pas deux écus.

Aussi ne sort-il jamais, soit qu'il assiste à quelque cérémonie ou à la promenade, que la foule ne se précipite sur son passage en criant toujours avec le même enthousiasme : *Viva el nostro buon papa Pio nono ! Viva el poare del popolo !*

ORÉCON.

— Le territoire de l'Orégon, comprenant tout à la fois la partie qui appartient aux Etats-Unis, et celle qui est soumise à la domination anglaise, vient d'être divisé en huit diocèses. En érigeant ces nouveaux évêchés, le Saint-Siège a nommé à la dignité d'archevêque Mgr. Blanchet, évêque actuel de l'Orégon. Deux de ces nouveaux sièges seulement seront pourvus dès à présent : un frère de Mgr. Blanchet et son vicaire-général sont appelés à les remplir.

Le nouvel archevêque de l'Orégon quittera la France vers la fin de septembre. Il emmène avec lui 12 missionnaires et 8 religieuses. Il a l'espoir d'obtenir encore pour son intéressante mission 4 Pères Jésuites et 4 Frères des Ecoles chrétiennes.

FRANCE.

— Nous lisons dans le *Spectateur de Dijon* :

« N'est-il pas déplorable que notre administration municipale ait eu la pensée et même arrêté le projet d'établir dans le chœur et le sanctuaire de notre ancienne cathédrale, l'église Saint-Etienne, Jéjà assez profanée, un magasin destiné à servir d'entrepôt aux décorations de théâtre.

« Nous aimons à croire que notre municipalité, préoccupée d'autres soucis, n'a pas eu la pensée de l'amère dérision que couvre par lui-même ce projet. Mais nous prendrons la liberté d'en appeler à nos édités mieux informés, et en même tems nous engagerons ceux de nos concitoyens qui, par leurs fonctions ou à tout autre titre, jouissent auprès d'eux de quelque influence, à faire tous leurs efforts pour obtenir que l'exécution de ce projet soit suspendue et que le projet lui-même soit abandonné.

— En 1843, pendant les derniers jours du carnaval, deux couronnes en or garnies de diamans, qui ornaient la statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus, et un calice en or massif, furent volés à Aix-la-Chapelle, dans l'église collégiale de Ste. Marie, et toutes les recherches qui furent faites pour découvrir le voleur de ces objets précieux, dont la valeur intrinsèque était de 70,000 thalers (280,000 fr.), restèrent sans résultat. Le curé de Ste. Marie vient de recevoir de Boston (Etats-Unis) une lettre d'un jeune homme bien connu à Aix-la-Chapelle, et qui depuis près de trois ans a disparu de cette ville, lequel lui a déclaré dans cette lettre que c'est lui qui a commis les vols dont nous venons de parler, et qu'il est prêt à restituer les deux couronnes et le calice, qui sont encore intacts entre ses mains, mais à la condition qu'on les fasse prendre en Amérique, et que l'on s'engage à lui payer durant le reste de ses jours une pension annuelle dans le pays étranger où il résiderait.

ANGLETERRE.

— On lit dans le *Standard* du 2 septembre :

« Nous apprenons que le révérend T. G. Windham, chapelain de la garnison casernée dans le West-End, a, aux dernières fêtes de St. Pierre et St. Paul, donné sa démission du poste lucratif qu'il occupait pour passer à l'Eglise catholique romaine. »

— La libéralité princière de lord Shrewsbury vient de doter la ville de Cheadle d'un église catholique. Sa construction a coûté près de 40,000 liv. sterl. (1,000,000 de fr.) Le noble lord avait donné carte blanche à son architecte M. Pugin, et en lui recommandant que l'église répondit autant que possible à sa destination, lui avait ouvert un crédit illimité. Le résultat de cette munificence a été l'érection d'un des plus magnifiques édifices du pays. Cette église, qui est sous l'invocation de St. Gilles, a été consacrée avec la plus grande solennité. Un grand nombre d'évêques y assistaient. Lord Shrewsbury a aussi donné à cette occasion des fêtes brillantes dans sa résidence d'Alton Towers.

— Une nouvelle église catholique vient d'être ouverte à Liverpool. La dédicace en a été faite le 5 août avec une grande solennité, en présence d'une foule nombreuse. Ce jour-là, le ciel brumeux de l'Angleterre sembla s'associer à cette fête. Le tems variable depuis plusieurs jours, s'éclaircit tout à coup le matin.

— Le 19 août, Mgr. Wiseman a consacré, à Hamley, dans le Worcestershire (Angleterre), une superbe église, sous l'invocation de la Ste. Vierge et de St. Alphonse de Ligéri. Ce temple est dû à la munificence de M. John Vincent Gandolfi, esq., qui l'a fait bâtir à ses frais sur les plans de M. Ch. Hamson. Après les solennités d'usage, M. T. C. Hornyold, esq., oncle du généreux fondateur de cette église, réunit dans un grand banquet une foule de personnages tant laïques qu'ecclésiastiques. Au nombre de ces derniers, nous remarquons la

nom du P. Deschamps et ceux de plusieurs autres rédemptoristes. Le couvent qui est contigu à l'église est habité par des religieux de cet ordre.

ALGÉRIE.

—Mgr. l'évêque d'Alger, à peine arrivé en Afrique, a commencé l'œuvre immense que la Providence réservait à son zèle, par une étude sérieuse et détaillée des besoins spirituels de son diocèse. Ses premiers regards se sont portés sur les maisons de charité et sur les établissements ecclésiastiques qui sont comme les sources vives d'où la foi chrétienne et la civilisation doivent se répandre sur cette terre si longtemps aride et sans culture.

Le 19 juillet, fête de saint Vincent-de-Paul, Mgr Pavy a officié dans la maison des orphelins, et en a confirmé trente-quatre. Dans la même semaine, il a visité l'hôpital et les deux autres établissements également confiés aux Filles de la Charité. Les orphelins, qui sont placés sous la direction M. l'abbé Brumand, ont reçu la visite de leur premier pasteur, qui a célébré dans leur modeste asile la fête de saint Ignace, et passé toute journée de se prêter à cette mesure de première nécessité pour la religion ; on bien il fournira lui-même quelque édifice convenable qu'il faudra approprier à la nouvelle destination, ou bien il donnera un terrain et fera les frais de la construction, ce qui serait plus avantageux.

Les préoccupations de sa sollicitude pastorale sont en effet toutes portées sur ses deux séminaires. Le grand, confié aux Lazaristes, est dans un lieu infect trop petit, et l'on y étouffe. D'ailleurs, le nombre des séminaristes qui demandent à en faire partie, doublera celui qui existe aujourd'hui. Ils ne sont qu'onze. Un autre local serait indispensable. Le gouvernement ne peut manquer de se prêter à cette mesure de première nécessité pour la religion ; on bien il fournira lui-même quelque édifice convenable qu'il faudra approprier à la nouvelle destination, ou bien il donnera un terrain et fera les frais de la construction, ce qui serait plus avantageux.

Quand au petit séminaire, il n'en existe pas de trace : tout est à créer. Le gouvernement comprendra, nous l'espérons, cet autre besoin, et se fera un devoir d'y pourvoir immédiatement. Comment avoir des prêtres indigènes, des prêtres qui s'acclimatent facilement, qui comprennent la colonie, qui s'y établissent pour y mourir, si on ne les a, dès l'enfance, habitués à ce climat à cette persuasion, à cette vie ? Mais l'évêque d'Alger est sans aucune ressource ! La charité des colons s'épuise à donner aux orphelins, aux orphelins, aux malheureux de tout pays, de toute classe, de toute espèce qui arrivent en Algérie. Ce n'est pas vers un petit séminaire que se tourneront les dons ; et encore, quand même... à quelle somme pourrions-nous arriver ces largesses individuelles. La construction du petit séminaire doit donc être l'œuvre du gouvernement. La meilleure preuve qu'il puisse donner de son bon vouloir religieux, c'est de faire promptement, largement, cette double fondation.

Les travaux de la cathédrale sont poussés avec la plus louable activité. On espère que d'ici à quatre mois elle pourra enfin être livrée au culte, du moins partiellement. Elle sera fort jolie et fort riche, mais beaucoup trop petite pour une population qui augmente chaque jour.

Ami de la Religion.

PRUSSE.

—Le vénérable évêque de Munster a eu la consolation, avant la fin de sa longue carrière, de voir se terminer par une honorable convention le conflit qu'il avoit si courageusement soutenu contre les prétentions du ministère prussien, de nommer aux emplois d'instituteurs primaires sans l'intervention de l'autorité épiscopale. En mourant, il s'estimaient heureux de ne pas laisser à son successeur la charge d'un si grave débat, auquel ses forces peut-être n'auraient pas suffi. Les obsèques de Mgr. de Munster ont eu lieu le 6 août. Sa dépouille mortelle a été inhumée dans la cathédrale. M. le chanoine Kellerman a prononcé l'éloge funèbre du prélat, dont il a célébré les hautes vertus et la dévotion sans bornes aux intérêts de l'Église.

—Le Synode de Berlin continuait à s'occuper de la grave question de savoir si les candidats évangéliques devaient être tenus, avant leur ordination, à jurer une formule de foi, et quelle devait être cette formule. La première partie de la question a été résolue dans un sens affirmatif, par 65 voix contre 5. La formule proposée pour la profession de foi évangélique a été adoptée à la majorité de 60 voix contre 10. Mais quant à la formule du serment lui-même, il a été résolu en général qu'elle pourrait porter que sur la conformité de doctrines avec l'Écriture et sur l'autorité normale de la parole de Dieu. C'était évidemment éluder la difficulté au lieu de la résoudre : aussi le synode s'est-il décidé à ajourner toute résolution plus positive, jusqu'à ce que l'on parvienne à définir ce qu'il faut entendre véritablement par l'union. C'est-là, en effet, une question assez essentielle à résoudre ; il est seulement fort étonnant que l'on ne s'en occupe qu'aujourd'hui, lorsque cette union réputée si importante et si salutaire est accomplie depuis près de trente ans.

Ami de la Religion.

CONSTANTINOPLE.

On n'a point oublié sans doute la persécution suscitée en 1815 aux RR. PP. Capucins de Géorgie par ordre de l'empereur moscovite, ni la spoliation des églises et des biens que la domination musulmane avoit autrefois respec-

tés pendant des siècles, ni le bannissement brutal qui enleva les religieux aux regrets et aux larmes de la population catholique.

Les RR. PP. disciples de saint François, croyant à la justice du czar, résolurent d'attendre à Trébisonde la réparation des maux que leur charité attribuoit aux agents subalternes. Comme le rappel des RR. PP. à Tiflis étoit indéfiniment différé, leur halt-provisoire a pris le caractère d'une mission permanente. La position de Trébisonde est avantageuse ; cette ex-capitale des Grecs, tenue longtemps dans un état d'isolement et de décadence, est aujourd'hui le dépôt et le passage des marchandises européennes qui inondent la Perse et tout l'intérieur de l'Asie.

Les méthodistes entretiennent bien là, depuis cinq années, deux monastères qui ont imposé au comité de Boston la fabrication d'une vaste école, solidement bâtie, meublée et fraîchement décorée ; école modèle, enfin, à laquelle il ne manque que des écoliers, malgré la prime et la pension offertes aux enfants qui leur seraient sacrifiés. Mais les Orientaux préfèrent leur pauvreté et leur ignorance aux écus et à la doctrine des missionnaires protestants.

Les RR. PP. se sont ensuite échelonnés sur deux autres points du littoral de la mer Noire, à Sinope et à Samsoun, anciennes colonies grecques que la navigation à vapeur relève de leurs ruines. Les Francs, attirés par ce mouvement commercial, forment en ces lieux autant de petits centres de catholicité. Les religieux de Saint-François qui se dévouent à les desservir ont très-bien compris les besoins et les progrès de l'époque ; à côté de la chapelle s'élève une école. On les appelle encore sur d'autres points, et si la bienfaisante Œuvre de la Propagation de la Foi continue de favoriser ces missions naissantes, elle trouvera dans la nombreuse milice de Saint-François de bons auxiliaires.

A l'autre extrémité de l'Asie mineure, sur les confins de la Syrie, les religieux du même ordre ont ouvert une mission dans Ourfa, l'antique Edesse. La piété fervente, l'inaltérable patience et la bonne odeur des autres vertus de ces Pères espagnols leur concilièrent tout d'abord l'estime et le respect de la population chrétienne, entièrement schismatique. A peine s'était-il écoulé une année, que grand nombre d'Arméniens et de Syriens non-unis témoignaient déjà une velléité de réunion. Le tems n'a fait qu'accroître ces dispositions heureuses ; mais les évêques, moins préoccupés de leurs intérêts spirituels par la fausse crainte du dommage temporel qui résulterait pour eux d'un changement de religion, arrêtaient ce mouvement. Les prêtres de RR. PP. ont vainu cette résistance, du moins chez les deux prélats jacobites, qui, cédant aux sollicitations intérieures de la grâce, sont venus chercher la foi et un asile à l'hospice frappe. Car partout où existe, dans les pays musulmans, une maison de missionnaires, les chrétiens y trouvent le palladium de la liberté religieuse.

Cependant l'archevêque arménien non-uni s'opposait à ce que deux de ses collègues abandonnassent la cause du schisme. Le prélat arménien étoit donc allé en toute hâte porter ses plaintes à Osman-Pacha. Mais la Providence avoit, par un concours de circonstances extérieures, favorablement disposé l'esprit du gouverneur, qui répondit au plaignant qu'avant de condamner les accusés il vouloit les entendre. Les deux évêques convertis sont appelés à son tribunal, et, après avoir écouté et pesé leurs raisons, il fit cette réponse remarquable dans une bouche musulmane, réponse que nous acceptons comme l'un des augures du règne prochain de la liberté de conscience : "De quoi vous plaignez-vous, dit-il à haute voix aux Arméniens, en présence de la foule assemblée ? devenus catholiques, ces hommes ne cessent point d'être les sujets du Sultan et de lui obéir ; je n'ai rien à voir en cette affaire. *Chacun, ici-bas, est maître de son âme.*" Puis, pour achever l'humiliation des accusateurs, il fit reconduire à l'hospice des Pères les deux évêques, montés sur des chevaux richement enharnachés.

Les deux prélats, afin d'éviter d'autres tracasseries, sont partis pour Alep ; ils veulent expliquer leur conduite au pacha supérieur de la province, et chercher un appui près du consul de France. M. Guys doit assez comprendre ses devoirs et les intérêts de la France pour soutenir hautement les droits de la liberté et de la justice. Telle est l'obligation du protectorat que des rivalités mesquines nous contestent, et que la Providence et les catholiques d'Orient continuent à nous adjuer.

Ami de la Rel.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—A une assemblée de ceux qui sont intéressés dans la construction du pont projeté sur le St. Laurent, tenue dernièrement, MM. Davidson Bourret, Hayes, Pierre, Stephens, Young, H. Judah furent choisis pour composer un comité chargé de tous les arrangements nécessaires pour le commencement de cet important ouvrage. A une assemblée subséquente du comité John Young, écuier, fut nommé président, D. Davidson, trésorier, et Henry Judah, secrétaire. On a fait demander des Etats-Unis un homme qui excelle dans la construction des ponts, et l'on va former un fonds suffisant pour défrayer les dépenses préliminaires. Il n'y a pas de doute, que cet importante entreprise ne se termine rapidement.

Mincere.

—Jeudi dernier il est tombé de la neige à Québec. —Nous trouvons dans des notes manuscrites d'un voyageur, quelques remarques sur l'état de l'agriculture dont quelques circonstances récentes nous ont fait sentir l'importance. Quelques personnes de la campagne ramassent avec soin les pelures des épis de bled-d'inde ou maïs dont les animaux sont très friands. Le voyageur dont nous avons déjà cité quelques observations remarquait que dans l'automne un grand nombre de cultivateurs, de cette pro-

vince, jetaient ces pelures dans les chemins, ce qu'ils fesaient aussi pour les cendres de lessive. Rien ne prouve plus l'état arriéré de notre agriculture que des faits de cette nature. Ces pelures aussi bien que le roseau de maïs sont pour les animaux la nourriture la plus saine possible; ils en sont très friands, est avantageuse aux vaches surtout. Quelques personnes ont même vu des chevaux laisser le foin, même l'avoine pour manger les premières. Beaucoup de cultivateurs chez nos voisins en font un grand usage.

Pour les cendres, personne n'ignore que c'est l'un des meilleurs engrais. Nos lecteurs peuvent se rappeler cependant les remarques qui se trouvent dans cette feuille, sur la perte qui se fait chaque année non pas seulement des cendres de maison, mais de celles des manufactures de potasse, dont il serait facile de tirer un si grand parti pour fertiliser les terres.

On pourrait dire la même chose des terrains qu'on retire du curage des fossés qui produisent le même effet. Nous nous rappelons dans ce moment que quelques cultivateurs intéressés dans le curage de fossés communs refusant de le faire, et se trouvant sur le point d'entrer en procès, un cultivateur étranger leur offrit lui-même le curage à ses dépens moyennant la seule condition d'enlever les terres qu'il retirait et de les répandre sur sa propre terre, pour l'engraisser. Si nous sommes bien informés les récalcitrants firent des réflexions qui les portèrent à refuser, pour en faire sur leurs propres terres le même usage en faisant leurs travaux.

FRANCE.

—Le gouvernement français vient de prendre définitivement possession de la vallée des Dappes, située sur le revers occidental de la principale chaîne du Jura, sur les confins de ce département et du canton de Vaud, qui en avait jusqu'à présent contesté la propriété à la France. Les ouvriers, qui travaillaient pour le canton de Vaud à la correction de la route de Saint-Cergues aux Rousses, ont reçu la défense de pousser leurs travaux au-delà du point où commencent le territoire en litige, et les propriétaires de la vallée qui s'étaient jusqu'à présent considérés comme Vaudois, payaient leurs impositions au receveur de Nyon, ont été sommés de les verser désormais entre les mains de l'administration française du Jura.

—On lit dans l'*Ami de la Charte* de Clermont (Puy-de-Dôme) :

« Un fait curieux a été constaté depuis quelque temps. Plus de cinquante personnes ont remarqué que le village de Freyssinet, près St. Flour, s'est évidemment affaissé. Avant notre grande révolution, on ne voyait du haut du plateau de Tamavelle que les tours de la cathédrale; et maintenant, à l'aide d'une longue vue, on voit promener de là les habitants de St. Flour dans la rue des Laes. M. Estival, curé de Tamavelle, a certifié toutes ces remarques, le 6 de ce mois, devant M. Jubert, grand-vicaire, et plusieurs ecclésiastiques réunis au couvent de St. Joseph à l'occasion d'une cérémonie religieuse. »

—Mercredi dernier, pendant un orage, le jeune Blanchelande, âgé de dix-huit ans, partit en courant à travers les champs, vers dix heures et demie du soir, de chez le sieur Huillery, cultivateur à la Vieuville (Eure-et-Loir), pour se rendre chez son père, qui demeure à Villebois. La distance entre ces deux hameaux n'est guère que d'un kilomètre. Le sieur Blanchelande, inquiet de ne pas voir rentrer son fils, pria quelques personnes de l'accompagner, et vint à sa rencontre. A peine avaient ils fait deux cents pas, qu'ils trouvèrent le malheureux jeune homme, étendu sur le dos, les jambes et les bras croisés, et ne donnant plus signe de vie. Il avait été frappé par le tonnerre. On ne remarquait sur son corps aucune trace de blessures, si ce n'est une légère égratignure à la jambe. Tous les boutons de ses vêtements étaient coupés; son pantalon était déchiré du côté droit et se trouvait étendu du côté gauche, de sorte que la victime était presque déshabillée. Ses bottiers étaient lachés en plusieurs morceaux. Le malheureux père eut le courage de charger son fils sur ses épaules et de le transporter chez lui.

ANGLETERRE.

—Nous extrayons ce qui suit du *Courier des Etats-Unis*.

D'Angleterre nous ne recevons d'intéressant que les nouvelles des Indes, nouvelles désastreuses qui ont jeté le deuil dans toute la presse britannique. C'est la seconde fois en trois ans que l'Orient vient jeter l'ombre de ses revers sur l'horizon politique du cabinet de Saint-James; nous espérons, du reste, que le nuage, si sombre qu'il paraisse en ce moment, se dissipera bientôt, mais nous ne pouvons nous empêcher d'enregistrer une phrase précieuse d'un journal anglais: « Sir Henry Hardinge, dit-il, a, malgré tout son talent, fait fausse route dans la guerre des Sikhs; une clémence hors de propos, lorsqu'il s'agit de peuples à demi barbares, est souvent une cruauté véritable. » Si l'espace ne nous manquait, nous aimerions à mettre en regard de cet aveu, arraché par la douleur d'une cruelle blessure, les déclamations des feuilles de Londres à propos de notre conduite en Algérie: ce serait un rapprochement curieux et qui montrerait une fois de plus que l'on est souvent mal venu à chercher la paille dans l'œil de son voisin.

Indépendamment de ce souci qui lui vient de par delà les mers, l'Angleterre a une autre peine, celle-ci est incessante et attachée à son flanc. La détresse de l'Irlande augmente chaque jour, et O'Connell évalue à cinquante millions de dollars la somme que le cabinet de Londres devra dépenser pour nourrir la malheureuse contrée à laquelle ce cabinet doit au moins la subsistance à défaut de la liberté. Le chef du rappel espère que cette énorme contribution prélevée par les besoins du peuple irlandais sur les revenus de l'Angleterre, décidera enfin celle-ci à rechercher les causes des maux sous lesquels se débat la malheureuse Erin. Il convient, du reste, que l'une des meilleures

mesures que l'on pût prendre était le bill qui permet d'employer la population irlandaise aux travaux publics. Mais, quoi que l'on fasse, il y aura probablement, pendant l'hiver qui approche bien des misères qui resteront sans soulagement.

Les nouvelles de la récolte des pommes de terre continuent à être des plus mauvaises, et ont amené sur les marchés anglais une tendance générale à la hausse. Les grains de toute espèce et les viandes salées ont éprouvé d'assez fortes augmentations et ne paraissent pas devoir s'arrêter encore dans ce mouvement ascensionnel. Le *Wilmer's European Times*, en signalant cette élévation des prix, et l'importation d'une première cargaison de jambons de mouton, envisage la situation sous un point de vue tout nouveau. Il pense que la disette des pommes de terre va amener une révolution dans le système des subsistances du peuple, révolution dont le résultat ne saurait être que des plus favorables.

—On lit dans le *Daily-Advertiser* :

« Nous avons en ce moment sous les yeux le relevé total des accidents arrivés sur les chemins de fer pour le semestre qui a fini le 30 juin. Ce relevé a été dressé par le bureau du commerce, par ordre de la chambre des communes. Il y a eu 116 accidents, 73 personnes tuées et 81 blessés. Ces chiffres, pris isolément, ne nous donnent ni les moyens d'estimer la sécurité comparative de ce mode de locomotion, ni ceux d'apprécier le soin ou la négligence que mettent les compagnies à prévenir les accidents.

« Trente trois chemins de fer n'ont été le théâtre d'aucun accident pendant le dernier semestre. Ces relevés, en définitive, ne montrent pas seulement que la locomotion nouvelle est comparativement exempte d'accidents, mais encore ils font honneur à la prévoyance et à la prudence des administrateurs et employés des chemins de fer anglais. »

—A Devonport, il a encore été pratiqué deux flagellations brutales contre des soldats; une des victimes de ce rude châtiment s'appelle Higgins, du 55^e régiment. Il avait menacé de lancer ses bottes à la tête de son sergent; on l'avait condamné à 200 coups de fouet. Cet homme n'a pas dit un mot pendant l'exécution; néanmoins le chirurgien a été d'avis d'arrêter le supplice au moment où le condamné avait reçu 150 coups sur 200 qui devaient être frappés, déclarant qu'il ne pourrait pas en supporter davantage. Douze hommes, au moins, ont été forcés de s'éloigner pendant l'exécution, par suite de l'émotion. Un autre soldat, nommé Lee, a reçu cent coups de fouet; il a subi douze jours d'emprisonnement.

D'autres journaux anglais annoncent que Joseph Murphy a subi également la peine du fouet, à Cowes, à bord du *Trifolgar*, pour avoir frappé un caporal. Trois autres individus, qui s'étaient absentés sans permission, ont été fustigés sur le *Rodney*.

ESPAGNE.

Le général Narvaez. — Le général Narvaez a quitté Paris le 9 septembre pour retourner à Madrid, où il est appelé à siéger aux cortès qui se réuniront le 14 du même mois.

PORTUGAL.

—On a reçu par voie d'Angleterre des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 20 août. Les mouvements miguélistes ou soi-disant miguélistes n'ont pas l'importance qu'on leur attribue. Le gouvernement a pris enfin des mesures pour sortir de la pénurie financière qui paralyse tous ses mouvements. Ces mesures attachées de suite n'ont obtenu nécessairement pas l'approbation des Anglais, qui ont tant d'intérêts engagés en Portugal, voici le résumé du plan financier du duc de Palmella.

Il frappe d'une taxe de 20 pour cent la dette étrangère, et de 10 pour cent de plus la dette intérieure. En même temps une réduction de 20 pour cent sera opérée sur tous les paiements que fera le trésor. Le délai fixé pour opérer la conversion conformément à la loi du 19 avril 1845 est prolongé jusqu'au 31 décembre 1846.

RUSSIE.

Maladie du Czar Nicolas. — Le 4 septembre, on faisait voir à Tortoni une lettre datée de Saint-Petersbourg du 15 août, qui annonçait que Nicolas était atteint d'une fièvre cérébrale causé par les grandes chaleurs tropicales qu'on éprouvait depuis près d'un mois et demi dans la capitale de toutes les Russies.

ITALIE.

—Le réseau des chemins de fer que le nouveau Pape paraît disposé à concéder à des compagnies, se compose de six lignes principales: 1^o. de Rome à la frontière de Naples; 2^o. de Rome à Civita-Vecchia; 3^o. Civita-Vecchia à la frontière de Toscane; 4^o. de Bologne à la frontière de Toscane; 5^o. de Bologne à Ferrare; 6^o. de Forli à Ravenne. Il est question en outre, de deux grandes lignes de Civita-Vecchia à Ancône, et d'Ancône à Bologne, qui pourraient s'exécuter par les efforts réunis du gouvernement papal et des compagnies. Le réseau complet des chemins de fer pontificaux formerait un parcours total de 1,025 kilomètres, dont les frais de construction sont évalués à la somme de 256,250,000 fr.

IRLANDE.

—Des désordres peu graves, produits par la crainte de la famine, ont eu lieu en Irlande, dans les comtés de Clare, de Roscommon, de Limerick et de Fermanagh.

SUISSE.

—Le gouvernement institué par la nouvelle constitution du canton de Berne, est entré en fonction le 23 août. M. Funt aura la présidence du grand conseil jusqu'à la fin de l'année; à cette époque il sera remplacé, dans ses fonctions, par M. Ochsenbein, ancien généralissime des corps francs; à cette époque aussi le vorort sera à Berne.

TURQUIE.

—Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, a quitté Constantinople le 17 août, après avoir offert à Sa Hautesse un cadeau de huit millions de piastres et quatre millions à la sultane-mère. Le premier chambellan, Hamid-Bey, qui était allé à sa rencontre doit l'accompagner jusqu'au Caire.

SUÈDE.

—On écrit d'Ystad, le 28 août :

« LL. MM. sont en pleine convalescence; avant-hier on a publié à Kragholm le dernier bulletin, qui porte que LL. MM. ne ressentent plus qu'une légère faiblesse. On croit que LL. MM. pourront se rendre à Beckaskog dans le courant de la semaine prochaine. Le voyage du roi en Norvège ne sera pas ajourné, comme on le croyait, par suite de sa maladie; il sera entrepris dans une quinzaine de jours. On mande de la même résidence que S. M. la reine douairière y est tombée malade. »

ASIE.

—*La Russie et l'Angleterre en Asie.*—On n'a pas oublié que la désastreuse expédition du Caboul avait pour objet d'établir dans l'Asie centrale une puissance qui, sous la tutelle de l'Angleterre, pût devenir promptement capable de résister aux entreprises de la Perse, derrière laquelle la Russie essaie en vain de se cacher. L'Angleterre n'éprouva pas seulement un désastre affreux dont elle tira une vengeance affreuse, mais les Afghans, dont elle espérait se faire des vassaux, devinrent ses irréconciliables ennemis. Persans ou russes, peu importe, ils accepteront pour amis quiconque les aidera à se venger des anglais. La politique de la Grande-Bretagne a d'ailleurs éprouvée dans ces contrées un échec matériel très grave. La forteresse de Hérat, qui est la porte du Caboul du côté de la Perse, se trouve repacée sous l'autorité de Mohamed-Scha-Kandjan. Une intrigue, habilement conduite, a fait ce que n'avaient pu faire les armes persanes appuyées par l'or et les conseils de la Russie. De cette situation, trop peu observée peut-être, devaient surgir pour l'Angleterre des embarras et des dangers qui commencent à se manifester.

INDE.

La dernière maille de l'Inde, par le 18 juillet, apporte la nouvelle du plus haut intérêt.

Le 4 mai arrive à Caboul un envoyé du shah de Perse chargé d'une mission extraordinaire pour Dost-Mohamed. Cet envoyé, reçu officiellement le 6, expliqua nettement le but de sa mission. Il s'agit de réunir tous les Afghans en une confédération hostile à l'Angleterre. Akbar-Kan répondit sans hésiter qu'il était prêt à marcher sur le Peshawar si le shah était réellement disposé à lui avancer des fonds pour les frais de la guerre. Plusieurs chefs présents à l'audience se déclarèrent prêts à suivre Akbar-Kan et firent le dénombrement des troupes qui viendraient certainement se réunir à eux contre l'Angleterre. Dost-Mohamed seul accueillit avec froideur les propositions qui cachaient un piège dressé par l'Angleterre. Une vive discussion s'éleva à la suite de l'audience entre Dost-Mohamed et Akbar-Kan, qui exerce réellement l'autorité, et l'on dit, sans cependant l'affirmer, que Dost-Mohamed a abdiqué et va entreprendre un pèlerinage à la Mecque, laissant le champ libre aux ardentes passions de son fils Ckbar.

Les préparatifs que les anglais font à Delhi donnent un haut caractère de vraisemblance à cette nouvelle. Il ne faut pourtant pas s'étendre à une lutte ouverte entre l'Angleterre et la Russie. Cette puissance dé-avouera même, au besoin, la Perse, comme elle a dé-avoué ceux qui, par son ordre, dirigeaient les colonnes d'assaut au siège de Hérat. La politique russe est patiente. Elle se contentera d'avoir placé un nouveau jalon sur la route tracée par le premier consul Bonaparte pour aller attaquer la puissance britannique dans l'Inde. Forcer des Anglais à s'affaiblir en s'étendant indéfiniment voilà le but présent de la Russie. Lorsqu'elle l'aura atteint, lorsque partout des haines, longtemps comprimées, auront chance de s'avouer, le czar mettra en avant son mannequin persan, se réservant d'intervenir lui-même, au dénouement, comme le dieu de la machine.

—Le choléra exerce dans l'Inde et surtout dans le Seind d'effroyables ravages. La moitié de la population du port de Karavi, localité ordinairement très saine, a été emportée en quelques jours. Ce désastre accroitra l'audace et les espérances des Afghans.

N'entente Cordiale.—On lit dans le *Galennani's Messenger* de : « Nous avons reçu de Bologne la note suivante, datée d'hier :

« Un courrier spécial de l'ambassade française à Londres est arrivé hier soir, à cinq heures, dans un bureau de Douvres, avec des dépêches pour M. Guizot, qui ont été immédiatement envoyées par exprès. Le courrier avait quitté Londres un peu avant onze heures, immédiatement après la réception à l'ambassade française d'une lettre de lord Palmerston. On suppose que cette lettre a trait à la visite que la reine Victoria se propose de faire à l'Eu, et qu'elle annonce l'époque de l'arrivée de S. M. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce n'est qu'une supposition, mais elle nous paraît fondée. »

Incendie de Leipzig.—Un incendie considérable a éclaté à Leipzig, dans la nuit du 25 août.

ÉTATS-UNIS.

—Aujourd'hui à 11 heures, le thermomètre était à 94 degrés, ce qui correspond à 28 R. C'est la plus forte chaleur que nous ayons encore eue jusqu'ici.

L'excessive chaleur des derniers jours a fait périr beaucoup d'ouvriers à la suite de coups de soleil.

Hier une grande quantité de chevaux ont aussi succombé.

Yucatan.—Le schooner yucatéque *Lima*, arrivé à la Nouvelle-Orléans, a apporté la nouvelle que, après avoir reçu une lettre de Santa Anna, le gouverneur de ce département a publié à la fin du mois dernier un décret portant 1^o que l'Yucatan reconnaît Santa Anna comme chef de la révolution; 2^o que l'Yucatan continuera à garder la neutralité et à suivre la ligne de conduite adoptée depuis sa séparation; 3^o qu'aussitôt que le Mexique jouira d'un gouvernement libre et stable, l'Yucatan reviendra partie intégrante de la république mexicaine, pourvu que l'arrangement de décembre 1843 soit maintenu, et que sa neutralité vis-à-vis des puissances alliées soit reconnue.

L'Yucatan, on le voit, continue à luyoyer entre le Mexique et les États-Unis; ce système lui réussira-t-il? C'est douteux, car on réussit rarement en courant deux fevers à la fois.

—Un journal anglais, voulant donner une idée de la puissance actuelle des États-Unis, de leur étendue et de l'avenir auquel ils vont, cite les calculs comparatifs suivants : « Les États-Unis ont près de 15,000 kilomètres de frontières; l'Ohio a 800 kilomètres de cours de plus que le Rhin; l'Hudson est navigable à une distance plus longue que la Tamise. Le seul état de la Virginie est plus grand d'un tiers que l'Angleterre; l'Ohio a 5 millions 120,000 acres de plus que l'Écosse. Il y a plus loin du Maine à l'Ohio que de Londres à Constantinople. »

L'AUREORE ET POINT-DU-JOUR.

LEGENDE DE CORPS-DE-GARDE.

Oh ! si vous saviez qu'elle tristesse était répandue le lendemain sur tout le quartier ! Le tambour, qui battit la *diane* dès le matin, laissait tomber sur la caisse de grosses larmes qui ne faisaient qu'un roulement avec ses baguettes. On eût dit que la *diane*, marquant l'aube de ce jour néfaste, était le signal de la mort pour tout le régiment.

Les grenadiers étant sous les armes, on tira de son cahot Point-du-Jour, qui était fort pâle; on l'enferma dans les rangs, escorté du prévôt, et l'on se mit en marche, les mousquets renversés, les tambours roulant en lugubre cadence. Les grenadiers, moroses, silencieux, marquaient le pas en longues enjambées, et, ce qui fut le plus surprenant, vu l'amitié qu'ils portaient à Point-du-Jour, ce fut que pas un ne pleura; mais jamais ils ne parurent plus farouches et plus formidables. Le major marchait en tête de la compagnie, s'appuyant méchamment sur sa canne, son chapeau de travers, et sa queue suivait la mesure, badinant de droite à gauche, avec je ne sais quel air implacable.

On arriva derrière le cimetière, situé sur le revers d'un coteau, à quelque distance de la ville. Il y avait là un mur au pied duquel on avait creusé une fosse. Point-du-Jour s'agenouilla sur le bord de cette fosse, et le prévôt lui banda les yeux en lui disant tout bas : « Bon courage, » de peur que le major ne l'entendit. Celui-ci suivait les préparatifs d'un œil tranquille; puis, comme s'il n'eût commandé qu'un exercice, il se tourna vers la compagnie anglaise, en bataille, et, tirant un peu de côté, il leva sa canne. Les tambours battirent à ce signal et s'arrêtèrent quand ils virent retomber la canne à terre.

—Grenadiers ! . . . portez . . . armes . . . !

Le commandement fut exécuté d'un seul coup métallique et vibrant comme un éclat de cymbales. Le major parcourut toute la file d'un regard rapide.

—Apprêtez . . . vos armes ! . . . joue ! . . .

Tous les canons de fusils, comme une grande machine mue par un seul ressort, tombèrent obliquement vers le major. Entraîné par l'habitude, il n'eut que le temps de crier !

—Feu !

Le major tomba par terre criblé comme une cible.

La ville de Nancy n'est pas loin de la frontière, comme vous le savez, et l'armée de l'empereur était alors rassemblée sur cette frontière dans un appareil menaçant. Que firent les grenadiers du régiment du roi ? Ils jetèrent le corps du major dans la fosse, firent partir Point-du-Jour, et envoyèrent dire à leur colonel, par un trompette, qu'on eût à reconnaître que la première compagnie de grenadier du régiment du roi n'avait fait que justice, sans quoi elle aurait passé avec armes et bagages, comme Point-du-Jour, au service de l'empereur.

Que faire à cela ? Un Etat ne se décide pas aisément à perdre une compagnie de grenadiers comme celle-là. Le colonel pardonna, et les grenadiers rentrèrent au quartier, tambours en tête, comme ils en étaient sortis.

Mais tant il s'en fallait que ce fût assez pour Desceillots Paîné, dit l'Aurore. Dans son profond ennui, il ne pouvait souffrir que son frère, un Desceillots, un grenadier du régiment du roi, fût au service des ennemis de la France, quelque bon accueil qu'il en eût reçu; car on sait que l'empereur avait enrôlé Point-du-Jour dans ses houlans, et même que dans les premiers transports de sa joie, il l'avait invité à sa table; mais cela n'a pas été prouvé. L'Aurore se mit en tête d'obtenir la grâce de son frère, et s'en ouvrit à ses camarades, disant qu'il la demanderait à son capitaine.

—Et si il te la refuse ? lui dirent-ils.

—Je la demanderai au colonel.

—Et si le colonel te la refuse ?

—J'irai la demander au roi.

Il n'y avait rien à dire à cela, et chacun admira cette noble persévérance. L'Aurore alla donc trouver son capitaine, et lui demanda la grâce de Point-du-Jour. Le capitaine la lui refusa. L'Aurore, comme il l'avait dit, recourut au colonel; mais le colonel refusa de même.

—J'irai trouver le roi, dit l'Aurore.

Ferme dans son dessein, il fit ses adieux à ses camarades, mit son petit paquet au bout de son sabre, et le voilà parti d'un pas accéléré, en chantant à pleine gorge sur la chemin, car l'Aurore était si gai naturellement, que ses déplorables ne lui avaient point ôté le goût des chansons. On l'entendait d'un quart de lieue chanter son air favori :

Oui, je suis soldat, moi,
Et pour ma patrie,
Pour la France et pour mon roi;
Je donnerais ma vie !

ce qui ne l'empêchait point de marcher, si bien qu'il faisait étapes prodigieuses; et les gens qui passaient sur la route, cavaliers, marchands, moines, pasteurs et meneurs de coches, admiraient ce joli soldat qui marchait si vite et qui chantait si bien, une fleur des champs entre les lèvres, le chapeau sur l'oreille et le nez au vent.

—Beau grenadier, où allez-vous ?

—Je vais à Paris chez le roi.

—Bon voyage, beau grenadier.

Voici que, sur le soir d'un beau jour, il vient à tomber de larges gouttes de pluie, et l'Aurore, voyant le ciel chargé de brume, était fort inquiet de se mettre à l'abri; il avait beau doubler le pas, le vent et l'orage allaient plus vite que lui. Enfin, il découvrit, sur la lisière d'une forêt, une petite lumière qui était dans une petite maison couverte de chaume; il marcha de ce côté.

—Pan, pan.

—Qui est là ?

—C'est un grenadier du régiment du roi. Desceillots Paîné, dit l'Aurore, qui demande à se mettre à couvert un moment.

Le bûcheron ouvrit, et voyant un beau soldat, d'un visage franc et jovial, il lui dit :

—Vous arrivez à propos : nous allons souper, et vous souperez avec nous.

—Mais, dit l'Aurore, — bien obligé, toutefois de l'honnêteté, — je n'ai guère le tems d'arrêter, car encore faut-il que j'arrive à la couchée.

Le bûcheron mit le nez à la porte et regarda le ciel.

—Mon brave militaire, vous ne le pourrez point, car voilà un orage qui va durer toute la nuit. Nous avons un lit à vous offrir : vous y coucherez, et vous repartirez demain tout gaillard.

—Corbleu ! mon brave homme, vous ne m'obligerez pas à demi : grand merci, et touchez-là, dit l'Aurore en serrant cordialement la main du bûcheron; il jeta là son sabre, secoua son chapeau et se mit à causer avec son hôte en se séchant au coin du feu.

Cependant la bûcheronne mettait une nappe grise bien propre sur la table, sur la nappe de belles assiettes, et dans les assiettes une bonne soupe aux choux qui embaumait. Et comme le vent et la pluie faisaient rage dans le bois, le bûcheron dit à son hôte :

—Ça, mettons-nous à table; cela vaut mieux que de courir les champs par les tems qu'il fait.

Ils s'assirent donc, le ventre à table et le dos au feu, où pétillaient des bouillottes bien sèches, mais ils avaient à peine mangé les premières cuillerées qu'on entendit heurter à la porte.

—Pan, pan.

—Qui est là ?

—Un pauvre voyageur qui demande à se mettre à couvert un moment.

—Faut-il ouvrir ? dit la bûcheronne.

Ouvrez, dit le bûcheron, car voici un brave militaire qui saurait bien nous défendre des malfaiteurs.

La bûcheronne ouvrit et l'on vit entrer un homme tout trempé qui avait la mine d'un gentilhomme en habit de chasse. L'étranger salua la compagnie civilement, et dit qu'il s'était en effet égaré en chassant, et que l'orage étant survenu, l'avait mis dans la nécessité de chercher un abri.

—Oh bien ! dit la bûcheronne, vous arrivez à propos, car nous allons souper, et vous avec nous.

L'inconnu se montra fort reconnaissant de cet accueil, but et mangea de bon appétit et sans cérémonie; puis enfin il demanda si l'on ne pouvait point aussi donner à coucher.

—Par ma foi ! dit le bûcheron, nous n'avons qu'un lit, et je viens de l'offrir à ce brave grenadier que vous voyez là; mais, si vous n'avez point de répugnance à le partager avec lui, je gage qu'il vous en cédera la moitié.

L'inconnu répliqua honnêtement qu'il professait la plus grande estime pour les militaires, qu'il avait lui-même porté le mousquet et qu'il se trouvait fort honoré d'avoir un tel camarade de lit, ce à quoi l'Aurore répondit comme on pense. La conversation s'étant engagée, l'étranger demanda à l'Aurore si l'on pouvait savoir ce qu'il allait faire à Paris. Celui-ci prit occasion de raconter son histoire, à la grande satisfaction du bûcheron et de la bûcheronne. Il finit en disant :

—J'ai demandé à mon capitaine la grâce de Point-du-Jour, et il me l'a refusée; je l'ai demandé à mon colonel, mon colonel me l'a refusée, je vais la demander au roi.

—Et si le roi vous la refuse ? dit l'inconnu.

L'Aurore redressa vivement la tête, tourna sur l'étranger un œil à demi clos où brillaient la surprise et l'audace, et coupant tout à coup d'un geste tranchant, il s'écria :

—Je l'enverrai ! ! !

Je n'ajoutai point ce qu'ajouta l'Aurore; mais ce qu'il dit, son geste, son regard, respiraient tant d'empire et de libre fierté que le bûcheron, la bûcheronne et l'étranger en demeurèrent abasourdis. Il ne leur vint point dans l'esprit qu'on pût rien répliquer à cela, et sans doute il leur parut impossible que Sa Majesté voulût s'exposer à pareille réponse, en sorte qu'ils gardèrent un silence respectueux et continuèrent de manger paisiblement.

—En attendant, reprit l'Aurore, buvons à sa santé.

—Bien volontiers, dit le bûcheron en remplissant les verres.

L'inconnu ne se fit pas prier, et l'on but par trois fois à la santé de Sa Majesté le roi de France.

Ayant achevé de souper tranquillement, on alla se coucher, et l'Aurore ne manqua pas de divertir son camarade de lit par sa bonne humeur.

Le lendemain, de grand matin, l'inconnu, ayant pris congé, s'en alla dans un petit sentier à travers le bois, et il n'avait pas fait un quart de lieue qu'il rencontra un cortège brillant d'officiers, de pages et de gentilshommes, qui couraient de toutes parts à sa recherche. Ces gentilshommes mirent pied à terre et se découvrirent en le voyant; car cet inconnu n'était autre que le roi lui-même. Il monta sur un bon cheval qu'on lui présenta, et, piquant des deux, il retourna en toute hâte dans son château de Versailles.

En arrivant, il fit venir son majordome et les gens de la maison, et il leur dit : — S'il venait, ces jours-ci, un grenadier du régiment du roi fait comme ci et comme ça, de tel air et de tel visage, me demander, ne manquez pas de m'avertir, et qu'on le laisse monter.

En effet, quelques jours après (car l'Aurore tout dégoûré qu'il était, ne marchait pas aussi vite que le cheval du roi), on alla dire à Sa Majesté qu'il y avait à la porte un grenadier de son régiment, fait comme-ci, comme-ça, qui demandait à lui parler.

Aussitôt le roi s'habilla convenablement, la couronne en tête et le sceptre au poing, et il s'en alla, suivi de toute sa cour, dans la salle où était son trône; et s'étant assis sous le dais, entouré de ses officiers qui formaient un spectacle éblouissant, il dit : — Faites entrer.

L'Aurore, en entrant, fut bien un peu surpris de cet appareil majestueux, mais il s'avança résolument, d'un pas militaire, jusqu'au pied du trône, et il fit le salut selon l'ordonnance.

—Que veux-tu ? lui dit le roi.

—Sire, je viens demander à Votre Majesté la grâce du Point-du-Jour.

Le roi lui ayant permis de s'expliquer, l'Aurore recontra l'histoire de son frère, et, étant venu à la fin, il dit qu'il avait demandé la grâce

de Point-du-Jour à son capitaine, que son capitaine l'ayant refusée, il l'avait demandé à son colonel, lequel l'avait refusée de même.

— C'est pourquoi, ajouta-t-il, je suis venu la demander à Votre Majesté.

Le roi prit alors la parole avec une solennité qui fit frémir l'assistance jusqu'à la racine des cheveux, quoique les courtisans fussent alors en perruques.

— Et si je te la refuse ?

Mais le malin grenadier avait bien reconnu que le roi était cet étranger qui avait soupé avec lui chez le bûcheron ; il redressa donc la tête avec une assurance qui surprit le cour, et déployant le bras avec autant de noblesse que de fierté il reprit ;

— *Sire, se qui est dit... est dit !*

Le roi fit un gros éclat de rire qui mit tout le cour dans l'embarras, car ce rire n'en finissait point.

— *Msrbleu !* dit enfin Sa Majesté, il faut que tu soupes tout à l'heure avec moi. Va m'attendre à l'office. Et vous, qu'on le traite bien.

L'aurore fut ainsi logé, nourri, blanchi aux frais du gouvernement, durant huit jours, au bout desquels il vit arriver son frère Point-du-Jour, qu'on avait envoyé chercher en poste. Cela fut même, dit-on, l'objet de bien des pourparlers diplomatiques, car le roi s'était tellement attaché au cadet Desœillets, qu'il eut toutes les peines du monde à le laisser partir.

Pour en finir, le roi réunit les deux frères Desœillets, l'Aurore et Point-du-Jour, et les officiers de sa garde, les comblant de bienfaits et les honorant de son amitié.

II. O.

RABAIS IMPORTANT. OBJETS D'ÉGLISE.

Malgré les prix déjà si avantageux des articles d'Église maintenant en vente à l'HÔPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une réduction assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Église attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de
*Croix de Chasubles, Etoiles,
Bandes de Dalmatiques, Garnitures de Chapes,
Damas brochés en or, et en soie.*

VOILE DE BÉNÉDICTION DU S. S. SACREMENT.
Galons, Frangés à Bouillons, Cordons d'Etoiles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

AVIS.

A VENDRE, A PRIX COURANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGITRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.
S'adresser à ce Bureau.

ON a besoin d'une MAÎTRESSE pour tenir une ÉCOLE dans une Concession de Cédres : une femme dont le mari pourrait aussi enseigner serait préférée. Pour les conditions s'adresser à M. le Curé.
Cédres, 5 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait en dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.
JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'accueil qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —
Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI —
Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits chimiques, Parfums, Papiers fins, etc. etc. Consultation des Malades. DR. FUCULT.
22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donaganat) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTERN, Praticien Homœopathe, Montréal. — AUSSI. — Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B. — Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS.

PATRONS,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.

A. Lalroque, V. Prés.

John E. Mills,

Jacob DeWitt,

Jesse Bourret,

P. Beaubien,

L. T. Drummond,

H. Judah.

Francis Hincks,

H. Mulholland,

L. H. Molton,

John Tully,

Damase Messon,

Joseph Grenier,

Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.
2 juin 1846.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

NOUVEAU TESTAMENT.

DPA VENE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous; 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Stc. Anne.
Vai. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.